



## **AVIS PUBLIC**

### **Relatif à une consultation publique**

Règlement numéro 2026-414 modifiant le règlement 2024-387 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 2026-414;

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée que :

Lors d'une séance tenue le 5 mai 2026, le conseil a donné un avis de motion et de dépôt du projet de règlement numéro 2026 modifiant le règlement 2024-387 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi le 2 juin 2026 à 18H50 à la salle du conseil situé au 810, rue Lanoie à Upton.

Que l'objet du règlement 2026-414 vise, entre autres, à apporter des précisions aux normes d'entretien général de bâtiments, aux normes d'entretien des composantes intérieures et à prescrire de nouvelles dispositions en matière de contraventions et pénalités.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro 2026-414, de même que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures d'ouvertures de celui-ci, ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.upton.ca/avis-publics/>.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13e jour du mois de mai de l'an 2026.

Mme Lyne Rivard,  
Directrice générale et greffière-trésorière